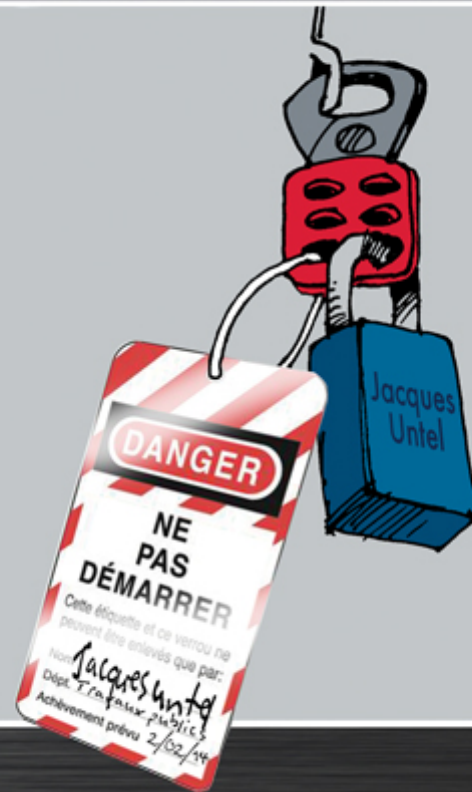


PLAN D'ACTION APSAM

Implantation d'un programme de cadenassage



Ville de _____

Version juillet 2015



Association paritaire
pour la santé et
la sécurité du travail,
secteur «affaires municipales»

www.apsam.com

Réalisation et rédaction :

Élaine Guénette, conseillère

Collaboration :

Marie-Laurence Plourde, agente de bureau à l'APSAM

Luc Périard, formateur à l'APSAM

Damien Burllet Vienney, Assistant de recherche/Doctorant en génie industriel, Prévention des risques mécaniques et physiques à l'IRSST

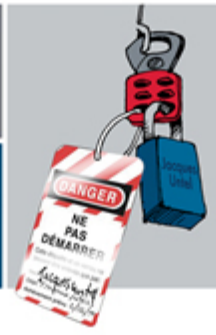
Note : Plusieurs étapes du plan d'action peuvent être abordées simultanément

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales », 2014

Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'exercent aucun contrôle sur votre utilisation des informations, conseils, directives, produits et/ou services qui y sont mentionnés et n'assument aucune responsabilité à l'égard de votre utilisation de ceux-ci. De plus, le contenu de cette publication pourrait avoir à être adapté dans la pratique, en tenant compte de certaines circonstances de lieu et de temps ainsi que du contexte général ou particulier dans lequel il est utilisé.

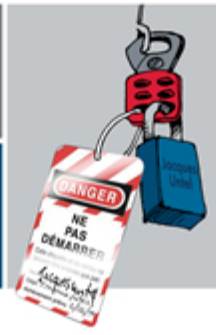
Toute reproduction de cette publication ou d'un extrait de celle-ci doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.



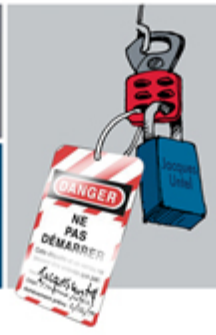
Étapes de réalisation	Responsable	Échéancier	Complétée le	Notes #
<p>1. Désigner une personne responsable Chargé de projet qui a une vue d'ensemble et qui voit au bon déroulement ainsi qu'au suivi. Ce dernier doit avoir un mandat clair de l'administration. Communiquer avec le conseiller de l'APSAM pour échanger sur les des conditions gagnantes pour l'implantation de ce programme.</p>		Début :		
<p>2. Mettre sur pied un comité paritaire cadenassage En fonction de la taille de la ville, il peut être efficient de créer un comité paritaire restreint. Ce dernier doit être composé de personnes expérimentées (électricien, opérateur, mécanicien, contremaître, etc.) sur l'entretien des équipements, machines ou procédés de tous les établissements et infrastructures: TP, stations de pompage et de traitements de l'eau potable et des eaux usées, arénas, piscine, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Offrir aux membres de ce comité la formation « Implantation d'un programme de cadenassage » de l'APSAM afin de les aider à produire tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de ce programme. 				
<p>3. Élaborer les bases du programme de cadenassage Établir les lignes directrices visant à assurer l'uniformité de la mise en forme de tous les éléments composant le programme selon les besoins des différents services, départements et établissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Déterminer tous vos standards (types de cadenas : personnel, d'emprunt, de contrôle), codes et formats pour la codification, registres (registre des cadenas d'emprunt, registre des scellés, registre de cadenassage), étiquettes, etc.). – Adapter la procédure de cadenassage simple et la procédure de cadenassage de groupe ou multiple ainsi que les procédures pour les situations particulières (retrait d'un cadenas oublié, changement de quart de travail, interruption du cadenassage, cadenassage impossible, sous-traitants, etc.) proposées par l'APSAM. 				



Étapes de réalisation	Responsable	Échéancier	Complétée le	Notes #
<ul style="list-style-type: none"> – Définir les besoins réels pour procéder à l'inventaire des besoins et élaborer les fiches de cadenassage (effectifs, temps, base de données maison ou logiciel acheté, etc.). – Commencer à rédiger le programme de cadenassage (objectifs, rôles et responsabilités, portée, modalités, étapes, procédures, formations, gestion des équipements de cadenassage, etc.). 				
<p>4. Procéder à l'inventaire par établissement des équipements, des machines fixes ou mobiles et des procédés, des types d'énergie qui les alimentent et du matériel de cadenassage nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Selon le code établi, spécifier pour chacun de ceux-ci, leur localisation, les sources d'énergie et les phénomènes dangereux. Nous proposons l'outil suivant : Grille pour inventaire – Analyse des besoins pour le cadenassage. – Indiquer si le dispositif d'isolement est accessible et cadenassable ou non ainsi que les correctifs à apporter ou le type de dispositif à utiliser pour cadenasser ou maîtriser le phénomène dangereux. <p>Le but de cette étape est d'identifier si des investissements sont à prévoir afin de rendre possible le cadenassage. Sans ces améliorations, l'implantation d'un programme de cadenassage peut s'avérer impossible.</p> <p>Intégrer ces éléments aux critères de conception dans les devis du service d'ingénierie ainsi qu'au service des achats.</p> <ul style="list-style-type: none"> – identifier le matériel de cadenassage nécessaire : couvre-volant, etc. à utiliser pour pouvoir cadenasser; – dresser l'inventaire minimal à conserver dans chacune des stations de cadenassage et des kits portatifs pour chacun des services. 				
<p>5. Identifier et codifier les points de coupure des sources d'énergie à cadenasser selon le code établi. Déterminer le format (marquage, plaquette, étiquette, etc.), le matériel, la couleur, etc. pour en faciliter le repérage. Doit pouvoir résister à l'environnement.</p>				



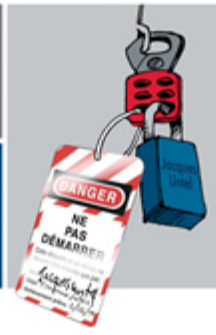
Étapes de réalisation	Responsable	Échéancier	Complétée le	Notes #
<p>À partir de la grille d'inventaire de l'étape 3, se procurer le matériel et identifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> – les sources d'énergie présentes (électriques, pneumatique, mécanique, hydraulique, etc.); – les dispositifs d'isolement des sources d'énergie (ex. : sectionneurs électriques, vannes, etc.). 				
<p>6. Faire le relevé des différentes tâches qui implique du cadenassage sur chacun des équipements et identifier les personnes à aviser lors de travaux</p> <p>Certains équipements, machines ou procédés peuvent nécessités l'implication de plusieurs corps de métier. Il est donc important d'identifier toutes les personnes concernées. Cette étape permet de valider les informations recueillies aux étapes 4 et 5.</p>				
<p>7. Élaborer les fiches de cadenassage</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les tâches pour lesquelles chaque fiche de cadenassage est applicable – Déterminer les séquences d'arrêt, de coupure d'alimentation, de rétablissement, de l'alimentation et de démarrage – Rédiger les étapes de la procédure simple ou multiple (de groupe) sur la fiche, énumérer les dispositifs de cadenassage à utiliser, les personnes à aviser, délimiter la zone dangereuse, décrire comment libérer les énergies résiduelles et effectuer les essais de démarrage, que le décadenassage, etc. – Si requis, dresser le plan de localisation des dispositifs d'isolement pour chaque équipement, avec diagramme et photos. Celui-ci pourrait être affiché sur les lieux ou joint à la fiche de cadenassage. – Éprouver les procédures et les fiches de chaque équipement et apporter les correctifs requis – Enregistrer les informations dans la base de données (tableaux Excel de l'APSAM) ou le logiciel, afin que la fiche soit disponible pour la validation – Organiser l'accessibilité aux fiches et au matériel de cadenassage pour les équipes mobiles. 				



Étapes de réalisation	Responsable	Échéancier	Complétée le	Notes #
<p>8. Acquérir et organiser le matériel de cadenassage</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner et acquérir les dispositifs et matériels de cadenassage appropriés (station de cadenassage, cadenas, morillons, chaînes, étiquettes, boîtes de cadenassage, dispositifs de cadenassage, etc.), ainsi que les équipements de protection individuelle (ÉPI) appropriés selon les besoins – Distribuer les dispositifs et matériels dans chacun des établissements et services. Consigner ces informations dans un registre – Installer la station de cadenassage avec les documents appropriés en fonction de leurs besoins (les cadenas d'emprunt, de série et de département (contrôle), boîtes, morillons, accessoires, étiquette, registres, etc.) – Distribuer les ÉPI aux personnes concernées et consigner ces informations dans un registre 				
<p>9. Valider et approuver chacune des fiches de cadenassage.</p> <p><u>Chaque fiche de cadenassage doit être :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – vérifiée par une personne compétenteⁱ de manière à en confirmer l'exactitude, l'exhaustivité et l'efficacité au chapitre de la maîtrise des énergies avant d'être approuvée aux fins d'utilisation – approuvée par la ville, ou son délégué (comité paritaire) avant d'être mise en œuvre <p>Les dates de création, de révision et de mise à jour doivent être consignées</p>				



Étapes de réalisation	Responsable	Échéancier	Complétée le	Notes #
<p>10. Communiquer, informer et former les personnes concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> – Émettre une directive présentant la position de la direction sur l'application du cadenassage dans le cadre d'une politique générale de SST. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer une directive de tolérance zéro ✓ La signer et décider du meilleur moment pour la diffuser – Diffuser la directive présentant la position de la direction sur l'application du cadenassage (voir l'étape 2) – Cadenassage – Sensibilisation : pour les gestionnaires des établissements ou services – Prévoir du coaching en milieu de travail pour les gestionnaires pour faciliter l'implantation et la bonne gestion de ce programme – Informer les autres personnes non concernées par le cadenassage pour leur expliquer la raison de la présence de cadenas dans leur milieu de travail ainsi que de l'interdiction de le couper – Cadenassage – Sensibilisation pour les travailleurs. ATTENTION, ne pas former les travailleurs avant les gestionnaires et tant que les stations de cadenassage et le matériel nécessaire à son application n'ont pas été installés dans chacun des établissements ou services. – Prévoir du coaching en milieu de travail pour les travailleurs 				
<p>11. Assurer le suivi et la mise à jour</p> <p>Prévoir les modalités des audits : qui, comment, ;a quelle fréquence et selon quels critères</p> <ul style="list-style-type: none"> – Auditer le programme – Auditer les fiches de cadenassage – Auditer les travailleurs (déterminer un certain nombre par année) – Auditer les sous-traitants – Corriger les fiches dès qu'une modification à un équipement, une machine ou un procédé est effectué, la valider et l'approuver 				



Références :

- ✓ [Vérification du contenu d'un programme de cadenassage](#), IRSST
- ✓ Thème [Cadenassage](#) de l'APSAM

Notes #	Description	Fait ✓

ⁱ **Personne compétente** — personne possédant l'expertise, les connaissances techniques ou les compétences nécessaires pour juger du caractère adéquat des fiches de cadenassage de manière à confirmer qu'elles sont conformes à cette norme.